

**Ministry of Health**

Office of the Deputy Premier  
and Minister of Health

777 Bay Street, 5<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 1N3  
Telephone: 416 327-4300  
Facsimile: 416 326-1571  
www.ontario.ca/health

**Ministère de la Santé**

Bureau du vice-premier ministre  
et du ministre de la Santé

777, rue Bay, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1N3  
Téléphone : 416 327-4300  
Télécopieur : 416 326-1571  
www.ontario.ca/sante



Le 3 janvier 2023

Approbation électronique-72-2022-440

Madame Helen Angus  
Présidente, conseil d'administration,  
Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé  
661, avenue University, bureau 1701  
Toronto (ON) M5G 1M1

Bonjour Madame Angus,

Je souhaiterais souligner les efforts extraordinaires de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, qui fonctionne sous le nom de Santé publique Ontario, pour prévenir, surveiller, déceler et contenir la COVID-19 dans la province. Les quelques dernières années ont été un témoignage du précieux partenariat entre Santé publique Ontario, le ministère de la Santé (le « ministère ») et le Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique.

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités 2023-2024 de notre gouvernement pour Santé publique Ontario.

À titre de présidente, vous jouez un rôle essentiel en aidant Santé publique Ontario à s'acquitter de son mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre agence demeurent conformes aux priorités et à l'orientation de notre gouvernement. À titre de membres du gouvernement de l'Ontario, les agences sont tenues d'agir dans les meilleurs intérêts de la population ontarienne et de veiller à l'optimisation des ressources pour les contribuables. Les agences doivent également se conformer aux politiques et directives du gouvernement.

En application de la Directive concernant les organismes et les nominations, vous trouverez dans la présente lettre mes attentes pour Santé publique Ontario pour l'exercice 2023-2024. Parmi ces priorités, il faut mentionner :

**1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Repérer et exploiter les possibilités de génération de recettes par des partenariats, le cas échéant.
- Dégager les efficacités et les économies par des pratiques innovatrices et/ou par une meilleure durabilité du programme.
- Fonctionner à l'intérieur des affectations financière de l'agence.
- Utiliser et respecter les résultats repères en matière de stratégies et de directives de rémunération.

.../2

Madame Helen Angus

- Respecter l'orientation s'appliquant à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment l'harmonisation des contrats pour les approvisionnements prévus et en instance, les pratiques comptables et les mesures immobilières provisoires pour les locaux administratifs de l'agence.

**2. Transparence et reddition de comptes**

- Respecter les directives et politiques du gouvernement applicables et garantir la transparence et la responsabilisation dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables et, le cas échéant, répondre aux conclusions des vérificateurs.
- Définir les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de l'agence.

**3. Gestion du risque**

- Préparer et mettre en place un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques de l'agence, notamment les répercussions de la COVID-19 ou tout risque urgent futur.

**4. Gestion de l'effectif**

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour concrétiser la prestation du service public le meilleur possible, notamment en réaffectant les ressources aux domaines prioritaires si nécessaire.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans la collectivité en dégageant les possibilités de relocaliser les agences nouvelles ou existantes vers des collectivités où les coûts sont moins élevés.

**5. Diversité et inclusion**

- Promouvoir et favoriser les initiatives de diversité et d'inclusion par la promotion d'un milieu de travail inclusif, équitable, accessible, diversifié et sans racisme.
- Adopter un mécanisme de mobilisation en matière d'inclusion pour veiller à ce que toutes les voix soient entendues pour éclairer les politiques et les prises de décisions.

**6. Données et collecte**

- Améliorer la façon dont l'agence utilise les données dans ses décisions, la communication de l'information et les rapports afin de préparer des rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation du service.
- Intensifier le partage des données avec Approvisionnement Ontario le cas échéant concernant les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs pour appuyer un processus décisionnel fondé sur les données.

Madame Helen Angus

## **7. Prestation et service à la clientèle numériques**

- Explorer et mettre en place le passage au numérique pour la prestation des services en ligne de manière à garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Recourir à diverses approches ou à divers outils pour garantir la prestation des services dans toutes les situations, notamment retenir les méthodes de prestation qui ont évolué depuis la COVID-19.

Ce sont là les engagements à l'échelle du gouvernement pour les agences provinciales régies par un conseil d'administration. Vous trouverez au guide ci-joint plus de précisions sur chaque priorité.

Voici également plusieurs priorités propres à Santé publique Ontario :

### **1. Réponse à la COVID-19 et reprise des activités**

- Continuer à imprimer un rôle de leadership dans les essais de laboratoire liés à la COVID-19, la collecte des données, l'analyse et les rapports, ainsi que la surveillance des autres maladies respiratoires.
- Fournir des conseils scientifiques et techniques pour la réponse à la COVID-19, notamment des ressources pour aider les bureaux de santé publique.
- Appuyer le programme de vaccination contre la COVID-19 et, notamment, exercer une surveillance à l'échelle provinciale concernant les effets indésirables et la couverture vaccinale.
- Garantir l'efficacité des plans et l'augmentation rapide de la capacité de réponse et des opérations en cas d'urgence sanitaire et faire rapport annuellement sur l'état de préparation aux pandémies.
- Renforcer l'expertise en matière de communication du risque et de science du comportement.

### **2. Réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario**

- Continuer à travailler de concert avec le ministère à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies pour moderniser le réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario.
- Continuer à faire entendre la voix de la santé publique aux tables de la santé du ministère et de l'Ontario, et contribuer au réseau des laboratoires pour veiller à ce que le processus décisionnel tienne compte de l'éclairage des connaissances et pratiques de la santé publique.
- Travailler en partenariat avec le ministère et Santé Ontario pour tirer parti des perspectives de collaboration et de coordination dans l'ensemble du secteur des laboratoires, en mettant l'accent sur l'efficacité, la pertinence et une infrastructure durable pour des services de laboratoire plus vastes.

### **3. Renforcement de la santé publique**

- Fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques au ministère dans son travail afin de renforcer le système de santé publique de l'Ontario.

Madame Helen Angus

**4. Protection et surveillance de la santé**

- Œuvrer en partenariat avec le ministère et d'autres secteurs pour établir et fournir des conseils scientifiques et techniques en prévention et contrôle des infections et plus particulièrement, des orientations éclairées par des données probantes en matière de prévention et de contrôle des infections et les produits de connaissance à l'appui.

**5. Promotion de la santé, maladies chroniques et prévention des blessures**

- En partenariat avec Santé Ontario et le ministère, faire progresser l'élaboration d'une stratégie sur les maladies chroniques pour leur prévention, leur gestion et leur traitement, du point de vue de la santé publique et de celle de la population, en se concentrant au départ sur le diabète et dans la conformité avec la Stratégie actuelle de lutte contre le diabète chez les Autochtones de l'Ontario.
  - À ce titre, il faudra appuyer la réaction du gouvernement au rapport de 2017 de la Vérificatrice générale sur la prévention des maladies chroniques et cela aura des liens importants avec l'équité en matière de santé et la promotion de la santé mentale.

**6. Partenariats**

- Maintenir des partenariats solides avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, et le ministère de la Santé.
- Conserver une forte présence et fournir des conseils et recommandations d'experts en santé publique.

J'aurai plaisir à discuter de ces priorités au cours de notre prochaine rencontre et je compte en apprendre davantage sur la façon dont elles seront répercutées dans le prochain plan de fonctionnement de l'agence et dans ses activités courantes.

Je vous adresse mes remerciements, à vous et à vos collègues du conseil d'administration, pour votre engagement continu envers Santé publique Ontario. Votre travail et votre soutien constant sont précieux, tant pour moi que pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer directement avec le D<sup>r</sup> Kieran Moore, médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario.

Cordialement,

***Original signé par***

Sylvia Jones,  
Vice-première ministre et ministre de la Santé

Pièce jointe

- c. : D<sup>r</sup> Michael Sherar, président et chef de la direction, Santé publique Ontario  
D<sup>re</sup> Catherine Zahn, sous-ministre, ministère de la Santé  
D<sup>r</sup> Kieran Moore, médecin-hygiéniste en chef et sous-ministre adjoint, Santé publique  
Elizabeth Walker, directrice générale, Bureau du médecin hygiéniste en chef, Santé publique